



**SECTION
SAVOIE**

SECTION de SAVOIE

Bulletin de liaison N° 48 – 2024



L'édito du Président

Chers Légionnaires

De la section de Savoie de la Société des Membres de la Légion d'Honneur,

On ne peut pas dire que notre horizon national et international se soit éclairci durant cette année 2024.

Et 2025, même si le pire n'est jamais sûr, ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices !
Au point de se demander quelle a été l'utilité de l'ensemble de nos engagements passés.

« Tout ça...pour ça ! »

La jeunesse du réalisateur de ce film, Claude LELOUCH (officier LH), né en 1937, nous incite à considérer, à mon sens, que les pires moments peuvent permettre de rebondir.

Qu'est-ce qui fut à l'origine de sa carrière cinématographique ?

Enfant à Nice, poursuivi par la Gestapo parce que juif, sa mère le cachait, dans la journée dans des salles de cinéma où il regardait plusieurs fois de suite, toujours avec intérêt, le même film.

Le meilleur ne pourra survenir que si notre société gagne en cohérence et en responsabilité.

Notre implication dans cette transformation est capitale en tant qu'anciens que nous commençons à être ou que nous sommes.

Membres de l'ordre de la Légion d'Honneur, nous avons des valeurs à faire reconnaître et à transmettre.

Nos témoignages et l'expérience de nos engagements passés et présents, quel que soit le poids des ans sur nos épaules, sont en ces temps, encore plus essentiels.

C'est bien pour cette raison que la SMLH veut contribuer à la formation des jeunes, à la reconnaissance de leurs mérites, à les aider à s'insérer dans la vie professionnelle.

La section de la Savoie s'est beaucoup investie dans ces directions et continuera à le faire, consciente de l'importance des enjeux.

Au seuil de cette nouvelle année, je souhaite au nom de l'ensemble des membres du Bureau de la SMLH de Savoie, que nous conservions l'envie d'agir.

Mais aussi que vous ayez des jours heureux durant cette fin d'année. Que cette période et les mois à venir soient riches d'espérances !

Enfin, que 2025 vous réserve toute la quiétude et la joie que vous attendez.

Nos pensées les plus chaleureuses et notre soutien vont à celles et ceux d'entre nous confronté(e)s à la maladie, à la souffrance, au deuil.



Assemblée Annuelle de la SMLH Savoie 13/06/2024. Hotel Miura, Bourget du lac.

Section de Savoie

NOTRE ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle a eu lieu le jeudi 13 juin dernier, dans les locaux de l'hôtel MIURA, au Bourget-du-Lac.

Nous étions 31, présents dans la salle. 21 pouvoirs avaient été transmis.

Nous étions donc un peu plus nombreux qu'en 2023 (29). Mais le nombre de pouvoirs étaient beaucoup moins importants (62 en 2023).

A cette date du 13 juin, notre section comprenait 242 membres, soit 202 légionnaires et 37 membres associés. Nous comptons 9 décès.

État de nos morts entre juin 2023 et juin 2024 :

- **Albertville – Tarentaise :**
 - René SOFFRAY, légionnaire, 06/07/23.
 - Rodolphe TOSI, légionnaire, 20/10/23.
 - Claude PARDON, légionnaire, 20/11/23.
 - Geneviève BIGUET, membre associé, 07/01/24.
- **Maurienne :**
 - Jean-François PRIEUR, légionnaire, 26/09/23.
 - Maurice AUBERT, légionnaire, 15/10/23.
- **Chambéry :**
 - André PALLUEL-GUILLARD, légionnaire, 20/10/23.
 - Robert ROCH, légionnaire, 16/03/24.
- **Aix-les-Bains :**
 - André DUBUC, légionnaire, 13/03/24.

Nos pensées les accompagnent dans ce dernier voyage. Elles vont également à leurs familles.

A noter que vous avez bien voulu prolonger mon mandat à votre tête pour trois ans, ainsi que ceux de Monique BARBIER et Xavier CHOLAT, en charge dans la section, du secrétariat et de la gestion de notre effectif.

Merci pour votre confiance.

En fin d'assemblée, Monsieur Jean-Yves SARDELLA, Délégué-adjoint pour le Souvenir Français en Savoie nous a fait une intéressante communication sur Louis FINET, chambérien Compagnon de la Libération.

Cette personnalité est présentée dans la partie de ce bulletin consacrée au Comité SMLH de Chambéry

Evolution de notre effectif depuis 2021

Comités	Légionnaires	Membres Associés	Amis	Total 2024	En 2021
Chambéry	106	15	0	121	133
Aix les Bains	38	5	1	44	37
Tarentaise	36	10	1	47	53
Maurienne	22	7	1	30	30
TOTAL	202	37	3	242	253

L'AIDE AUX JEUNES

Pour la deuxième année consécutive et dernière année, notre section en lien avec le Siège national de la SMLH et avec l'ONAC/VG, a soutenu une jeune fille brillante, pupille de la Nation, qui avait des difficultés pour boucler le budget de ses scolarités de la rentrée 2023 à la fin de l'année scolaire 2025.

Au total, sur ces deux années, 7000 euros lui ont été attribués par nos soins.

Pour valoriser l'apprentissage, tout d'abord en coordination avec l'AMOPA de Savoie et sa présidente, Marie-Claire GACHET, par l'attribution d'un prix, nous avons prolongé notre action de promotion de la prise en compte du développement durable dans le CAP Production et Service en Restauration (PSR) au lycée Polyvalent Marlioz d'Aix-les-Bains. Les élèves avaient réalisé un documentaire : « On the road of antigaspi ».

Ont également été primés, en collaboration avec la Fédération du BTP de Savoie et le Centre de Formation des Apprentis des Savoie pour le BTP, deux jeunes apprentis particulièrement méritants tant en raison de leur parcours professionnel que leur engagement au profit de la collectivité.



Enfin, au lycée d'enseignement professionnel du Nivolet, deux jeunes ont été distingués pour les mêmes motifs que les deux apprentis du CFA BTP.

L'une des élèves, étudiante en alternance pour devenir géomètre, a obtenu un soutien pour financer l'équipement électronique indispensable à la poursuite de son cursus de formation.

Un autre élève de la même spécialité a été retenu comme lauréat pour le Prix national de l'apprentissage organisé par le Siège national de la SMLH.

Il se tient à Paris, *salle Gaveau* (ci-dessous).



DEVELOPPER LA MEMOIRE AUPRES DES JEUNES

Notre participation aux cérémonies patriotiques avec nos drapeaux de comité est un exemple pour les jeunes. Les dépôts de gerbes au nom de la SMLH témoignent de notre présence dans ces moments là.

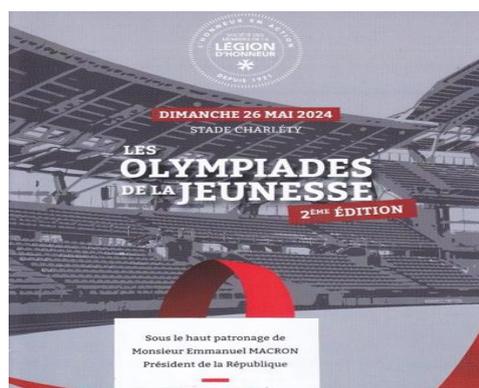
Notre implication dans les stages du **Service National Universel (SNU)** qui ont eu lieu en 2024 a bien entendu visé cet objectif.

Quatre de nos membres ont animé un temps d'échange (une demie journée chaque fois) au cours de six sessions SNU. Séances toujours denses et intéressantes avec des jeunes sensibles à nos interventions.

Il semble que cette formule SNU ne sera pas reconduite.

Certes, globalement, à l'échelon national, le volume des jeunes concernés était marginal par rapport à la population d'une classe d'âge.

Mais, il y avait au moins ces jeunes-là !



Dans le domaine mémoriel, en ce quatre-vingtième anniversaire de la Libération, nous avons été acteurs du beau moment destiné à commémorer à Chambéry, le 4 octobre dernier, l'action de la Résistance en Savoie et les sacrifices consentis.

Comme l'an dernier, nous étions quatre partenaires : L'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie, la Délégation de Savoie du Souvenir Français, la Section de Savoie de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite et nous, SMLH 73.

Le projet qui a été imaginé par notre compagnon, Jean-Olivier VIOUT a compris deux moments. D'une part, une déambulation mémorielle dans les rues de Chambéry.

D'autre part, un spectacle (chants, musiques et textes) : « Nuit, Brouillard et Lumière ». Paroles et musiques de la Résistance. Un hymne à la Liberté par trois artistes Miss Myriam FRINAULT, Antonin VERHAMME et Jean-Jacques DURAND.



L'objectif central de cette manifestation a été de mobiliser la jeunesse en lui donnant l'occasion de tenir un rôle actif dans sa préparation et son déroulement.

130 jeunes collégiens et lycéens des établissements publics et privés d'enseignement académique et/ou professionnel de la région chambérienne, accompagnés par leur encadrement y ont pris part : lecture des textes, dépôts des gerbes, chants ont été réalisés par ces jeunes.

Ce fut un moment exemplaire de partage et de communion entre les générations : les jeunes, leurs enseignants et nous, à l'âge déjà certain !



Les quatre textes lus sur les quatre lieux de Commémoration durant la déambulation sont regroupés en fin de ce bulletin.

Textes dédiés à André PEZEUX, Roger DUMAZ, Yves HRISTODOULOVITCH et à celles et ceux marqués dans leur âme et dans leur chair, et souvent morts, à la suite des sévices de la Gestapo dans la villa Ménager.

Il faut noter que pour l'ensemble de ces actions (SNU et Mémoire) Monsieur François COUX, Directeur des services de l'Education Nationale pour la Savoie et Mme Marie-Françoise OLIVIER, chargée de mission arts, culture et mémoire auprès de Monsieur COUX nous ont totalement soutenus.

Monsieur Laurent COIRET, Directeur Interdiocésain de l'Enseignement Catholique en Savoie, dès l'ébauche du projet, s'est montré tout à fait favorable à la participation des établissements sous sa responsabilité.

Qu'ils en soient particulièrement remerciés !

LA SMLH A L'ECHELON NATIONAL

On ne reprendra pas dans ce bulletin les objectifs du Siègne de la SMLH, évoqués l'an dernier et toujours d'actualité. Nos actions ont bien pour but de les promouvoir.

Ils ont été la matière principale du Congrès annuel de la SMLH qui s'est tenu à **Brest** les 25 et 26 juillet.

Deux sujets particuliers méritent cependant d'être développés.

Tout d'abord, **la nouvelle édition des Olympiades de la Jeunesse** qui a rassemblé de l'ordre de 2500 jeunes au stade Charléty, à Paris, le dimanche 26 mai, dernier, après qu'une compétition par voie électronique les ait mis en concurrence de janvier à mai. (CF Visuel ci-dessus)

Gérard LANFREY, président du comité SMLH de la Maurienne qui a convaincu le lycée des Métiers de la Montagne (Saint Michel de Maurienne) de présenter une équipe et l'a coraqué, décrit dans cette édition cette aventure et son intérêt pour les jeunes.

Je voudrais simplement souligner quel défi d'organisation cette manifestation a été pour le Siègne parisien démontrant à de nombreux partenaires les capacités de la SMLH à mobiliser et à orchestrer un tel évènement...Nous pouvons tous en être fiers.

Au cours du Congrès annuel, deux assemblées générales ont eu lieu. L'une, Extraordinaire (AGE), l'autre ordinaire (AG).



Cette AGE avait un but, **la refonte des statuts**, rendue nécessaire par les nouvelles dispositions sur les « statuts types » des associations, prises par le Conseil d'Etat (2019), notamment la disparition de la procédure de cooptation d'un administrateur avant élection par une AG et la limitation à 75, des pouvoirs attribués à un membre d'une association pour une AG.

Mais aussi la prise en compte de la possibilité d'organiser des assemblées générales dématérialisées et des votes à distance (voie électronique ou vote par correspondances)

Par ailleurs, la SMLH souhaite aussi modifier son fonctionnement.

Il s'agit d'officialiser la fonction de délégué général, de remodeler le format du conseil d'administration (15 administrateurs au lieu de 18), d'élargir la notion de « membre associé » aux conjoints ou partenaires de membres titulaires et de renvoyer dans le règlement intérieur les règles de fonctionnement des sections.

L'AGE a approuvé ces propositions.

Ce projet a été transmis au ministère de l'Intérieur pour examen qui saisira le Conseil d'Etat pour qu'il se prononce sur la conformité du projet. Si c'est le cas, le ministère de l'Intérieur officialisera par arrêté l'agrément des nouveaux statuts.

Si ce n'était pas le cas, la SMLH devrait modifier son projet qui devrait être à nouveau approuvé par une nouvelle AGE.

En raison de cette mécanique, les statuts modifiés et validés par l'AGE sont toujours à l'état de projet. Restent pour l'instant valides les statuts approuvés par arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 27 mars 2012.

La refonte du règlement intérieur peut cependant être préparée, en particulier ce qui concerne le fonctionnement des sections et des comités.

Il devrait faire état :

- Des rôles respectifs des présidents de section et comité ;
- De la composition des bureaux de section et comité :
 - o La participation des présidents de comité au bureau de section,
 - o L'élargissement de la composition des bureaux (« chargés de mission »),
 - o Les conditions d'accès des membres associés et des bénévoles non sociétaires ;

- Du fonctionnement des assemblées locales :
 - o La limitation des pouvoirs (10 pour un sociétaire),
 - o La suppression du recours aux pouvoirs non nominatifs.Ces deux dispositions visant à susciter la présence physique aux assemblées, des membres de l'association.

Durant ce Congrès 2024, **les présidents des sections se sont réunis une journée** avec le président de la Société et son staff pour échanger sur les évolutions citées ci-dessus et sur les modus operandi des sections en fonction de leurs propres spécificités, également sur des modalités nouvelles permettant aux jeunes générations méritantes de se voir attribuer la Légion d'Honneur. La dernière livraison de « La Cohorte » rend compte de cette réunion.

En fin d'après-midi de cette journée, **une cérémonie commémorative particulièrement prenante était organisée au monument aux morts de Brest**. Elle s'est tenue dans le cadre du quatre-vingtième anniversaire de la Libération de la France.

Elle a notamment rassemblé des délégations de jeunes des quatre villes bretonnes décorées de la Légion d'honneur à l'issue du deuxième conflit mondial : Brest, Lorient, Saint-Malo, Saint-Nazaire.



HEUREUSE ANNEE 2025

Général de division (2s)
Bernard RATEL
Président section Savoie SMLH



POLYMNIE

Comité de CHAMBERY

Le comité de Chambéry comprend 123 adhérents (107 légionnaires et 16 membres associés). Le Colonel Frédéric ALLEMAND et Madame Colette ROCH nous ont rejoints cette année.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Robert ROCH, du général Michel VERNEY, et de Madame Aurore FRASSON-MARIN adjointe à la culture de la mairie de Chambéry sous les mandatures de Monsieur Louis BESSON.

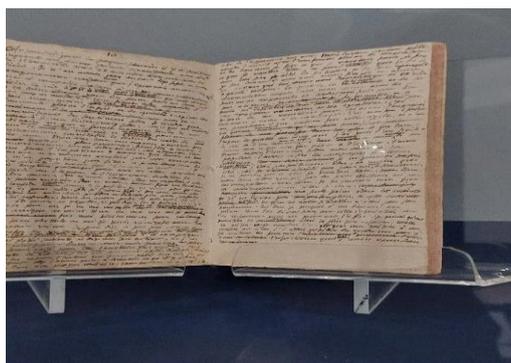
Nous avons enregistré le départ de Madame Colette BIERRY pour la section de l'Isère comité du Grésivaudan.

Au cours de l'année 2024, fidèle aux valeurs portées par la SMLH, le comité de Chambéry dans la mesure de ses possibilités a participé au renforcement du lien social et du lien inter générationnel. Il a accompagné les sociétaires les plus fragiles, valorisé la formation professionnelle, promu et transmis les valeurs républicaines, contribué au rayonnement de l'ordre.

Au titre du lien social, la visite au musée des beaux-arts de Chambéry en avril, fut une redécouverte ou une découverte d'œuvres emblématiques comme le célèbre portrait à tempera sur bois de jeune homme attribué au peintre florentin de la Renaissance **Domenico VENEZIANO**



Toujours au musée des beaux-arts, en octobre, l'exposition " Rêveries de promeneurs solitaires " fut fort appréciée avec les œuvres d'Olivier BERNEX peintre contemporain du geste et de la couleur « entrant en résonance » avec les Rêveries du promeneur solitaire de Jean-Jacques ROUSSEAU. L'original de cet ouvrage inachevé, conservé au musée de Neuchâtel fut présenté dans cette exposition.



"Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même"

Jean Jacques ROUSSEAU
1^{ère} phrase des Rêveries du promeneur solitaire



Au titre de la formation professionnelle, rappelons la remise du Prix des apprentis de la Savoie à Bryan MORIN, apprenti en première année BP carreleur et à Mathieu REVELLIN PIALET, apprenti en deuxième année BP métallerie.

Très appréciée aussi, l'invitation par la section SMLH Paris 17 à l'étape régionale du **concours culinaire CAP'handiCook** au CFA Le Fontanil.

Ce concours initié par l'ESAT BERTHIER (Paris 17^{ème}), est placé sous l'égide du conseil national Handicap et Emploi et met en valeur les équipes de cuisine et de salle des établissements chargés de la formation des personnes en situation de handicap. Emmanuel CAUX, secrétaire de la Section SMLH Paris 17, a remis la médaille de la solidarité à l'équipe de l'ESAT de Maurienne qui a démontré un travail collectif



Enfin, il faut rappeler que la candidature d'Alex VESIN a été proposée **au Prix national 2024 de l'apprentissage**. Alex poursuit une formation au lycée du Nivolet dans la filière « métiers des géomètres topographes et de la modélisation numérique ».

Son prix lui sera remis le samedi 14 décembre 2024 salle Gaveau à Paris par l'amiral COLDEFY président de la SMLH. Il sera accompagné par un membre du comité de Chambéry et par 2 de ses professeurs.

Au titre de la valorisation de l'Ordre, et parmi nos participations aux cérémonies patriotiques et mémorielles, citons **les 8 MAI, 14 JUILLET et 11 NOVEMBRE 2024...**



...ainsi que la cérémonie au Clos Savoiroux, le 21 juillet 2024 à la mémoire des victimes **des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux justes**. Le discours fut prononcé par le docteur Albert FACHLER membre de notre comité et le chant des marais clôtura la cérémonie.



Chant des marais

Loin dans l'infini s'étendent
Deux grands près marécageux.
Et là-bas nul oiseau ne chante
Dans les arbres secs et creux.

Refrain :

O, terre de détresse,
Où nous devons sans cesse
Piocher (x3)

Dans ce camp morne et sauvage
Entouré de murs de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert

Refrain

Bruit des pas et bruit des armes,
Sentinelles jour et nuit,
Et du sang et des cris, des larmes,
La mort pour celui qui fuit.

Refrain

Mais un jour dans notre vie,
Aimer (x3)

Au titre de transmission des valeurs de la République, et à l'occasion de la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du Général de GAULLE, eut lieu le lancement de l'exposition « **Femmes et hommes dans la résistance en Savoie** » à l'hôtel de ville de Chambéry : 12 tableaux réalisés à la demande de Claire KOCH-CROUZIER - directrice de l'ONAC - par des étudiants en master patrimoine de l'Université de Savoie sous la houlette de Mme Corinne BONAFoux - maître de

conférences à l'Université de Savoie Montblanc. La figure emblématique de cette exposition est celle de la résistante savoyarde Paulette BESSON.



Il faut aussi rappeler l'inauguration du square **Louis FINET** à l'angle du boulevard de Lemenc et de l'avenue de Mérande. Louis FINET était compagnon de la libération et vétéran de la grande guerre. Ce fils de cheminot, malgré la perte de sa vue a répondu avec enthousiasme à l'appel du général de GAULLE. On doit souligner le rôle incontournable de son épouse qui fût « ses yeux » dans la réalisation de ses missions.



Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines,
Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne

Ohé, partisans, ouvriers et paysans,
c'est l'alarme

Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes

Maurice Druon et Joseph Kessel

Enfin, il faut rappeler le grand événement que fut le 80^{ème} anniversaire de la Libération de Chambéry et de la Savoie dont il a été fait état dans ce bulletin par le président de la section.

Moment fort de la vie de notre Comité, l'assemblée générale s'est tenue au mess de la gendarmerie mobile de Bassens le 14 novembre 2024. L'assemblée annuelle a renouvelé les mandats de Françoise BOVIER-LAPIERRE présidente, de Xavier CHOLAT et Monique BARBIER, respectivement secrétaire et secrétaire-adjointe. Sandrine AFCHAIN devrait prochainement les rejoindre pour les aider. Qu'elle en soit remerciée.

Monsieur Jacques VIOUT Vice- Président de la société « les Amis du Vieux Chambéry » fit ensuite un exposé passionnant qui retint toute l'attention de l'assistance sur le thème « Le bombardement de Chambéry au cours de la seconde Guerre Mondiale : petite et grande Histoire»... Qu'il en soit chaleureusement remercié.



Théâtre Charles DULLIN, le 4 octobre 2024 « Nuit, Brouillard et Lumière, les années 30, les années noires, la Libération »



Comité Maurienne

Le Comité de Maurienne organisateur des « Olympiades de la Jeunesse » 2024.

Sous le patronage du Président de la République, nous avons récemment accompagné huit élèves et deux professeurs **du Lycée des métiers de la montagne de Saint-Michel de Maurienne** à Paris afin de les faire participer à la deuxième édition des « **Olympiades de la Jeunesse** » organisée par la Société des Membres de la Légion d'honneur - Comité Maurienne.

Après avoir travaillé pendant quatre mois, de janvier à mai 2024, sur une partie numérique en répondant à des questions liées au civisme, à l'Histoire, au devoir de mémoire, aux institutions de notre République, ces derniers ont dû relever des défis en « présentiel » à Paris au stade Charlety, réservé pour l'occasion à cet effet.

Partis en train depuis Chambéry nous leur avons fait découvrir la capitale en remontant jusqu'aux Champs Elysées ; puis ils ont participé au **ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe** : moment de recueillement solennel lié à notre histoire.

Le lendemain nous nous sommes rendus au stade Charlety pour rejoindre quelques 4 000 présents dont 2000 élèves venus de toute la France, de l'outre-mer, et de l'étranger afin de relever 6 défis parmi les 120 stands choisis par eux à cet effet.

Retenons ce commentaire significatif des professeurs accompagnateurs d'histoire/géographie :

« Je tiens tout d'abord à exprimer notre reconnaissance pour cette participation aux Olympiades de la Jeunesse de la SMLH. Nos élèves sont revenus unanimement ravis. Ils ont aimé l'ambiance, les défis, les valeurs humaines partagées.

Nul doute qu'ils garderont un souvenir indélébile de ces moments de partages et d'échanges. »

Une opération à renouveler sans modération !

Gérard LANFREY

Président



Saint-André a accueilli l'Assemblée annuelle du Comité

C'est à l'initiative de monsieur le maire, monsieur Christian CHIALE, que s'est tenue le 06 juin 2024 l'assemblée annuelle du comité Maurienne de la Légion d'Honneur, et c'est avec un soleil

radieux que Saint-André nous a reçus dans sa belle salle des fêtes pour un accueil remarquable de la part des bénévoles de la commune.

Après l'évocation des disparus de la Section et du Comité, nous avons également rendu un hommage aux disparus de la commune titulaires de la croix de la Légion d'Honneur, avec pour certains la présence émue de leurs descendants.

Une fois les obligations statutaires –rapport moral et financier- remplies, nous avons eu droit à une conférence passionnante sur « le Télégraphe Chappe » par Monsieur Dominique BÉNARD (président de l'association « Moulins et Patrimoine de Saint-André ») et Madame Odile ROMANAZ (trésorière de l'association).

Puis nous nous sommes rendus au monument aux morts de la commune pour une cérémonie du souvenir émouvante en hommage à ceux qui sont morts pour la France.

Nous avons pu apprécier la présence des jeunes élèves de la commune accompagnée par leurs maitresses.

Un repas savoyard de clôture s'est tenu au joli refuge de « l'Orgère » dans une ambiance très conviviale.

Nous remercions monsieur le maire pour son accueil ; Il a mis à notre disposition tous les moyens humains et matériels pour faire de cette journée à Saint-André une totale réussite.



Cérémonie de mémoire au Fort du Sapey, 1944-2024.

Le 10 septembre 1944, le 5^e régiment de tirailleurs marocains montait à l'assaut du fort du Sapey, situé sur le territoire de la commune de Saint-André, qui surplombe Modane. Élément de la ligne Maginot des Alpes, il était alors tenu par l'armée allemande. Dix soldats de l'armée d'Afrique tomberont pendant les combats, qui se termineront le 13 septembre par la prise du fort par des éléments des Forces Françaises de l'Intérieur.

La commune de Saint-André a fait réaliser un monument rappelant ces événements, inauguré le samedi 10 août au cours d'une prestigieuse cérémonie.

Nous étions en nombre avec une trentaine de drapeaux présents, et c'est la SMLH qui était maître de cérémonie en la personne de notre président, le général Bernard RATEL. Les 300 personnes présentes furent toutes invitées par la municipalité de Saint-André au repas patriotique qui a suivi.

Un grand merci à monsieur le maire pour la construction de cet imposant lieu de mémoire.



Le président du comité Maurienne remet une gerbe devant le nouveau monument.

SECTION SAVOIE

AIX-LES-BAINS / ALBERTVILLE - TARENTAISE
CHAMBERY / MAURIENNE

Comité D'AIX-LES-BAINS

Le lundi 23 septembre 2024 s'est tenue l'assemblée annuelle du comité d'Aix-les-Bains sous la présidence de Jean-Pierre LAUDE et en présence de la vice-présidente Nathalie SCHMITT à l'hôtel du « Golden Tulip » à Aix-les-Bains, aux fins de faire un bilan de l'année écoulée.

Étaient présents sur les 44 membres inscrits au Comité, 11 membres.

En outre, le Président de la section Savoie, le GDI Bernard RATEL, ses secrétaires, Xavier CHOLAT et Monique BARBIER et son trésorier, Jean-Claude CIRIONI ont honoré par leur présence ladite assemblée.



Le professeur Eric BRUNAT, brillant universitaire fidèle à la SMLH d'Aix-les-Bains, a dispensé une conférence le jour de l'assemblée annuelle sur la Chine (« de la Chine traditionnelle à la Chine moderne mondialisée »), pour le plus grand plaisir des membres du comité présents.



C'est ainsi que depuis la dernière assemblée annuelle le jeudi 21 septembre 2023, ont été organisées :

Une sortie au musée FAURE le 14 décembre 2023 à Aix-les-Bains, avec la découverte de l'œuvre du sculpteur Alfred BOUCHET, suivie d'un goûter pris en ville ;



Puis une sortie détente le jeudi 6 juin 2024 à Grésy-sur-Aix, avec les visites guidées des gorges du Sierroz et de l'entreprise de torréfaction « Terroir Café », suivies d'un repas au restaurant « Nona Angela ». A cette occasion, le maire de la ville de Grésy-sur-Aix a fait l'honneur de partager le repas avec le comité.



La participation aux cérémonies patriotiques, par ailleurs, ne faiblit pas. Le président assiste à toutes les cérémonies officielles en présence du drapeau du Comité. Ce dernier a été présent, grâce à la disponibilité sans faille de Bernard EME, à 40 cérémonies (32 SMLH et 8 obsèques).

A l'occasion de la Nouvelle Année, les 7 membres de plus de 90 ans (dont les deux membres décédés : le colonel de gendarmerie André DUBUC le 13 mars 2024 et le colonel de l'armée de l'air Yves AUBERT le dimanche 22 septembre 2024) ont été contactés ou visités par le bureau au mois de janvier 2024.

En ce qui concerne la remise de récompenses, le président a participé le 5 juin 2024 à la remise du prix AMOPA/SMLH (100 euros) aux élèves du CAP restauration du lycée Marlioz qui ont travaillé sur le zéro déchet.

Comité de TARENTEISE

Un nouveau Président ...

C est André POINTET, maire de Grand-Aigueblanche, qui a reçu l'assemblée annuelle du comité le 11 juillet, en présence du député Vincent ROLLAND et du maire de Moûtiers Fabrice PANNEKOUCKE.

Cette année, le comité a eu la tristesse de perdre un de ses membres en la personne de Jacques MACCAGNI, ancien d'A.F.N.

Le bureau a été renouvelé avec l'élection d'un nouveau président : **Freddy BERTIN** qui conserve à sa demande ses fonctions de porte-drapeau...Que tous les membres de la Section saluent compte tenu de sa très forte disponibilité partagée avec ses activités professionnelles...De même ils tiennent à rendre hommage à l'omniprésence de Véronique son épouse qui veille constamment à ce que tout fonctionne bien.

Tous nos vœux à ce couple exemplaire dans la conduite du Comité d'Albertville –Tarentaise.



... Porte-drapeau, qui comme nombre d'entre eux, a eu beaucoup d'activités cette année en raison du 80 ème anniversaire de nombreuses commémorations, comme

... **Le centenaire du monument aux morts de Moûtiers**

Une foule nombreuse, dont le général RATEL et des membres du comité, s'est pressée autour du monument aux morts qui fête cette année son centenaire. Cérémonie solennelle et émouvante, orchestrée par Bernard VIEILLARD, président de l'Union des Anciens combattants Yves SALITO et l'Harmonie, Mireille FROMAGET, cheffe de la chorale Mabelvoy. Par la voix de Jean-Paul BERGERI, le monument a rappelé son histoire, résumé de ce siècle écoulé.

Après la sonnerie de cessez-le-feu, l'Harmonie a interprété le poignant « Gabriel's Oboe » d'Ennio Morricone. En citant un poilu, Jean-Paul BERGERI a souligné que la guerre n'est pas seulement un récit héroïque, mais la souffrance, le froid, la faim, les nuits sans sommeil. C'est le sang qui remplit la terre...

Après l'appel aux morts des 53 poilus moutiérais et la lecture d'un poème de Victor HUGO, le monument a rappelé son inauguration le 9 novembre 1924, en présence du maire Leon BERNARD, mutilé de guerre, et aussi veuves, orphelins, fiancées qui ne se marieront jamais. La chorale a ému les présents en chantant « Le soldat » de Florent PAGNY.

Moins de 20 ans après, le monument aux morts devient un phare dans la Résistance, comme le 11 novembre 1942, quand Marcel MARTIN et 20 jeunes gens y déposèrent une gerbe.

Les faces de la stèle s'emplissent progressivement de trop de noms : ceux de 40, résistants, victimes de guerre, otages de Terre Noire, puis plus tard soldats d'Indochine et d'Algérie.

Après le défilé des nombreux porte-drapeaux, dont celui de la SMLH, l'hommage aux morts, la Marseillaise et l'Hymne européen, Jean-Paul BERGERI a fait conclure le monument : « *Rien n'est plus fragile que la paix. Fragiles sont la paix et l'espérance.* »



... Les 80 ans des Chapieux

Annulée fin juin, la cérémonie commémorant l'anniversaire des combats de 1944, ainsi que ceux de 1940, a réuni une foule importante, dont 48 porte-drapeaux.

De nombreuses personnes étaient au rendez-vous de la célébration ce samedi 16 septembre. Parmi elles, des représentants du 7^{ème} BCA, du groupe folklorique « Les Frontières » ainsi que l'association « Mémoire militaire de Tarentaise » avec leurs Jeeps. Les instances politiques ont assuré les lieux de leur présence : Fabrice PANNEKOUCKE, président la Région, Vincent Roland, député, Martine BERTHET, sénatrice, Hervé GAYMARD, président du conseil départemental, Fabienne BLANC-TAILLEUR, Cécile UTILE-GRAND, Guillaume VILLIBROD, conseillers départementaux, ainsi que le Lieutenant Colonel SCHILL.

Les combats de juin 1940, ont été évoqués avec les 2 bataillons de chasseurs alpins qui ont fait face à 6 bataillons d'Alpini italiens. Dix jours de combats dans des conditions difficiles, avec par endroits près de 6 m de neige. Mais lors de la signature de l'armistice, l'armée des Alpes n'a pas été

battue. Sept chasseurs alpins ont laissé leur vie dans la vallée des Glaciers et sont honorés aux Chapieux. Mais c'est le lieu de la mémoire de la résistance qui a été surtout mis en valeur.

Le 15 août 1944, environ 150 résistants se rassemblent aux Chapieux sous les ordres du capitaine ORSET. L'attaque allemande débute le 21 août. Les combats sont âpres et durent plusieurs jours. Dix FFI sont tués. Lors de leur retraite, les Allemands incendient des maisons et regroupent femmes et enfants, qui vont leur servir de bouclier humain pour redescendre dans la vallée.

Avec le maire de Bourg St Maurice, Guillaume DESRUE, trois descendants de résistants morts pour la France ont témoigné: Jean Claude BULLE, Eric MINORET et Philippe FREPPAZ. Celui-ci est le petit fils d'Elie PRIVAT dont il évoque le souvenir avec émotion, en ayant beaucoup entendu parler par sa grand-mère. Après 15 ans de gendarmerie, Elie PRIVAT était agent de ville à Bourg-Saint-Maurice. Après avoir renseigné le maquis, il prend les armes en juin 1944 à 40 ans. Son fils Georges a combattu non loin de lui. Il décède à La Raja d'une balle dans le cou, aux côtés de Louis MINORET, 31 ans, dont le petit-fils Eric a peu de souvenirs à raconter sa grand-mère étant décédée peu après. Tout deux soulignent l'importance du souvenir et la trace encore présente dans le cœur des familles.



Et en complément de l'Assemblée Générale, la visite de la centrale EDF de la Coche :



Evénement 2024 : à l'occasion du 80^{ième} Anniversaire de la Libération de la France, la déambulation mémorielle à Chambéry du 4 octobre 2024...

HOMMAGE A LA RESISTANCE ET AUX RESISTANTS EN SAVOIE

Textes : Jean-Olivier VIOUT

Président d'honneur de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Savoie

Président du Conseil d'orientation du Mémorial de la Prison de Montluc



Photographies : Elisabeth SARDELLA

Trésorière Déléguée générale du Souvenir Français de Savoie



André PEZEUX

Natif de Moutiers, André PEZEUX a 21 ans en 1944. Très jeune, il s'est engagé dans la Marine mais a été démobilisé après le sabordage de la flotte de Toulon, le 27 novembre 1942. De retour en

Savoie, il a rejoint la Résistance active au sein du Groupe-Franc « La Vapeur ». Sous le pseudo de Popeye, il a participé à de nombreux coups de main au cours desquels il a été blessé à deux reprises.

Le 25 juillet 1944, en fin de matinée, André PEZEUX se trouve avec un camarade, au Café des Sports à Chambéry, rue de BOIGNE. Tous deux attendent des compagnons de Résistance en charge de réceptionner des documents en provenance d'un contact à la préfecture.

Deux soldats allemands pénètrent dans le débit de boissons et apercevant la crosse d'un revolver dépassant de la poche du veston d'André PEZEUX, tentent de l'interpeller. Celui-ci se débat et voit un des soldats pointer son arme dans sa direction. Son camarade fait usage de son revolver pour l'épargner. Parvenant à s'échapper, PEZEUX prend la fuite rue Juiverie où il est pris en chasse par un chef de la Milice qui ouvre le feu, le blessant grièvement.

Capturé dans la cour de l'Hôtel d'Allinges, André PEZEUX est sévèrement brutalisé avant d'être conduit au siège de la Gestapo.

Bien que sauvagement torturé durant cinq jours, il conserve un total mutisme. Transféré à la prison de la caserne Curial, il y décède le 2 août 1944.

Son père, ancien combattant, Croix de guette 14-18, parvient à obtenir l'autorisation de se rendre à la morgue de l'hôpital de Chambéry où le corps a été déposé. Il découvre avec épouvante le triste état du cadavre de son fils.



Le 30 mars 1945, André PEZEUX a été cité à l'ordre de la division de la 1^o Région des Forces Françaises de l'Intérieur, pour le motif suivant :

« Réunissant au plus haut point les qualités de courage, d'audace et de témérité, a compté à son actif de nombreuses missions contre l'ennemi et les traîtres.

Lors d'une mission, sommé de se rendre par deux Allemands armés, a réussi avec le concours d'un camarade à les blesser et à se dégager. Grièvement blessé par trahison par un milicien et livré à la Gestapo, est mort sans une parole, après cinq jours de tortures.

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent ».



Roger DUMAZ



Roger DUMAZ est âgé de 23 ans, en 1944. Son père est le gérant de la ferme de l'Hôpital psychiatrique de Bassens. Après avoir effectué ses études secondaires à l'Ecole Professionnelle de Chambéry, il a occupé un emploi de commis au service des Ponts et Chaussées, à Yenne. Membre actif des éclaireurs de France, féru de ski et de spéléologie, il a formé de nombreux adeptes.

Dès les premiers mois de l'année 1941, il a adhéré au mouvement de Résistance Libération-Sud dont il a distribué le journal clandestin avant d'être en charge de l'organisation de la propagande. En 1942, il a intégré l'Etat-Major du mouvement et a participé à de nombreux coups de main dont celui du 28 mai 1943, destiné à s'emparer de vêtements et matériels des chantiers de jeunesse stockés dans l'usine RIV, avenue de la Boisse à Chambéry.

Craignant d'être arrêté, il se réfugie à la Féclaz et participe à la dissimulation d'armes et munitions provenant des stocks clandestins que le 13^e Bataillon de Chasseurs Alpains a pu constituer au moment de sa dissolution.

Fin 1943, il devient agent de liaison de Jean MERCIER, chef-départemental des Mouvements Unis de Résistance. Sous le pseudonyme de SERRA, il est chargé de la transmission des ordres et informations à destination des formations de résistance de la Savoie et de la région.

Dans la matinée du 23 décembre 1944, Roger DUMAZ est chargé de réceptionner, en gare de Chambéry, des courriers en provenance de Lyon. Il est abordé par un nommé Jean RICHE qui n'est autre que le secrétaire départemental de la Milice. Celui-ci lui donne le mot de passe qu'il a pu obtenir de manière inconnue et l'invite à le suivre.

Arrivant devant l'immeuble du 2 place Porte-Reine, qui abrite au 2^e étage, le siège de la Milice, Roger DUMAZ comprend qu'il est tombé dans un piège et tente de fuir.

Pour le stopper dans sa course, RICHE s'empare de l'arme qu'il porte sur lui et l'atteint de trois coups de revolver. D'autres miliciens accourent et ouvrent également le feu.

Néanmoins, Roger DUMAZ parvient à gagner un immeuble voisin de la place MONGE où réside une patriote qui le dissimule dans son grenier.

A la barbe de soldats allemands et de miliciens qui cernent le quartier, le groupe- franc « Michel » parvient à l'extraire de sa cache et à le transporter à la clinique Cléret. En dépit d'une intervention chirurgicale d'urgence effectuée par le Docteur Jacques MARCY, médecin acquis à la Résistance, Roger DUMAZ ne survit pas à ses blessures. Il décède à 16 heures.

Yves HRISTODOULOVITCH

Yves HRISTODOULOVITCH a 15 ans en 1940. Il est élève au lycée de garçons de Chambéry, actuel Lycée Vaugelas. Dès le mois d'octobre, il rejoint un groupe créé par un camarade lycéen

Pierre DUMAS, d'une année, plus âgé que lui. Dénommé : « *Les jeunesses gaullistes du lycée* », il rassemble une poignée d'élèves résolus à résister à l'occupation du pays par l'ennemi.



Le jeune Yves diffuse une feuille clandestine « *Notre Combat* » dont Pierre Dumas est le rédacteur en chef. Il distribue également les journaux « *Libération* » et « *Franc-Tireur* ».

Chef de trentaine, sa chambre 6, rue de Boigne, devient le quartier général du groupe. Il participe avec Pierre DUMAS, le 24 mars 1942, à l'organisation à Chambéry, d'une manifestation contre le régime de Vichy, en protestation contre l'enlèvement de la statue de la Sasson, symbole du rattachement de la Savoie à la France.

Bientôt nommé chef des Groupes Francs du secteur N° 1 de Chambéry, sous le pseudo de SIMON, il exécute de nombreuses opérations de sabotage : déboulonnage de la voie ferrée à Culoz, sabotage de locomotives à la rotonde ferroviaire de Chambéry, plasticage du siège de la Légion des Volontaires Français et du Bureau de placement allemand etc... Il mène à bien un raid de récupération d'explosifs sur le chantier du barrage du Sautet en Isère.



Le 14 juin 1943, Yves HRISTODOULOVITCH est arrêté à Chambéry par l'occupant italien. Il est interrogé et torturé puis transféré à la prison du Cuneo. Le 1^{er} septembre, il est condamné à 5 ans de réclusion par le Tribunal Militaire de la 4^o armée italienne.

Le 12 septembre, il parvient à s'évader et à regagner la Savoie. Il réintègre immédiatement les rangs de la Résistance au sein du réseau « *Corvette* ». Mais se sentant « *brulé* » dans le département, il gagne Lyon.

Le 8 décembre, il tombe dans un guet-apens. Après avoir subi les sévices des hommes de Klaus BARBIE, chef régional de la Gestapo, il est écroué à la prison lyonnaise de Montluc puis transféré au centre de transit de Compiègne.

Le 6 avril 1944, il est déporté au camp de concentration de Mauthausen. Affecté au redoutable Kommando de Melk, il ne peut résister longtemps à son régime de travail inhumain. Ses forces l'abandonnent au bout de quelques mois. Il décède d'épuisement, dans la nuit du 9 au 10 février 1945. ...Il n'avait que 19 ans.

Villa MENAGER

Courant septembre 1943, Klaus BARBIE chef régional de la Gestapo, installe une de ses antennes en Savoie. Il en confie la direction au capitaine Ludwig HEINSON. Celui-ci implante ses services à Chambéry, dans l'Hôtel Central, place du théâtre, avant de réquisitionner la villa de la famille MENAGER, rue François CHARVET.

Au cœur de cette robuste villa, les pièces du premier étage sont transformées en bureaux et salles d'interrogatoire. Au sous-sol, l'ancienne cave à charbon est divisée en quatre cellules individuelles inférieures à trois mètres carrés, dépourvues d'aération. Une plus grande cellule, est destinée à contenir neuf à dix détenus.

La villa MENAGER est le plus souvent le passage obligé pour le résistant ou le juif tombé dans les mailles de la Gestapo. Tout homme ou femme susceptible de donner des renseignements utiles à la police allemande est interrogé suivant de méthodes où la torture et les sévices divers sont monnaie courante.

A l'issue d'un temps d'interrogatoires qui, pour certains, peut durer plusieurs semaines, le détenu est incarcéré à la caserne Curial devenue prison allemande, dans l'attente du sort qui va lui être réservé. Pour la plupart, c'est le transfert vers la région parisienne. Les Résistants rejoignent les centres de transit de Compiègne -Royallieu ou Romainville, les juifs celui de Drancy.

Les premiers seront convoyés vers les camps de concentration implantés en Allemagne, les seconds formeront les voyageurs des trains de la mort à destination des camps d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Le 30 juillet 1944, Georges Oreel, chancelier du consulat de Belgique à Lyon, qui dirige depuis Chambéry un réseau de renseignements militaires est arrêté dans son PC du quartier de Mérande, ainsi que tous les membres de son état-major.

Sauvagement interrogé dans la villa Ménager et craignant que ses forces cèdent sous la torture et le fassent craquer, il préfère en finir. Il se rue sur une sentinelle qui l'abat d'une rafale de pistolet-mitrailleur. On retrouvera son corps le lendemain, dans un talus du village de Chignin où les gestapistes sont allés l'abandonner.

La jeune secrétaire de Georges OREEL, Paulette BESSON, employée à la préfecture de la Savoie, subira également la violence sadique des interrogatoires de la villa MENAGER, avant d'être déportée en Allemagne, à la mine de sel du camp de Bendorf, où elle décédera, le 8 octobre 1944.





Section de Savoie
Le Président

Chambéry, le 5 décembre 2023

Chères et chers ami(e)s sociétaires,

Notre traditionnelle cérémonie des vœux organisée par la section de SAVOIE de la SMLH aura lieu

**le vendredi 17 janvier 2025 à 17h15
dans les salons de la Préfecture.**

Nous y serons accueillis par Monsieur le Préfet.

J'espère que nous nous retrouverons nombreuses et nombreux à cette cérémonie.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous adresse, chères et chers sociétaires, mes salutations les plus amicales et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Bernard Ratel

Vous trouverez ci-dessous un talon réponse pour pouvoir établir le nombre de participants et faire les commandes nécessaires.

Venir avec une carte d'identité.

Le stationnement de vos véhicules est autorisé dans l'allée cavalière entre la barrière d'accès à la Préfecture et l'esplanade du Château.

Il n'est pas demandé de participation financière pour la cérémonie des vœux. La galette des rois et les boissons sont prises en charge par la section.

Afin de vous réserver le meilleur accueil, merci de confirmer votre présence **avant le 8 janvier 2025**

- soit par courriel à **smlh.savoie@gmail.com** en indiquant "Je serai présent avec X personne(s)"

- soit en renvoyant le coupon ci-joint à :

Xavier Cholat, 140 Chemin du Domaine Saint Jean 73230 St Jean d'Arvey

Nom... Prénom...

participera à la cérémonie des vœux du **17 janvier 2025**

Sera accompagné(e) depersonne(s)

Mon téléphone portable :

Mon e-mail :

Ne pas répondre si vous ne venez pas.

SECTION SAVOIE



**AIX-LES-BAINS / ALBERTVILLE - TARENTOISE
CHAMBERY / MAURIENNE**